

**AVIS PUBLIC**

Conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, avis est donné que l'immeuble suivant a été aliéné par la Ville de Saint-Hyacinthe :

TRANSACTION	IMMEUBLE	PRIX
Vente à LES CUIRS DÉLIMAX INTERNATIONAL INC. Le 15 septembre 2020	Lot 5 990 460 Cadastre du Québec Avenue Émilien-Letarte	168 217,50 \$

Saint-Hyacinthe, le 30 septembre 2020

La Greffière de la Ville,



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA